

Séance du collège délibératif

Mercredi 19 décembre 2018 14 h 30 - 17 h 30

Destinataires:

I. Adenot – A.-M. Armanteras-de Saxcé – E. Bouvet – C. Grouchka – C. Saout – C. Thuillez Cabinets du Ministère des Solidarités et de la Santé et de la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées

Ordre du jour

Délibérations

Décisions

- 1. Programme de travail de la HAS
- 2. Décision prorogeant la décision relative aux frais occasionnés par les déplacements temporaires des agents, des collaborateurs occasionnels et des membres du collège
- 3. Décision portant accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales
- 4. Décision prenant acte de la renonciation à l'accréditation de la qualité de la pratique professionnelle des médecins et des équipes médicales
- 5. Décisions portant retrait d'habilitation pour l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- 6. Décision portant suspension de l'habilitation pour l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- 7. Décision portant refus d'habilitation pour l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- 8. Décision fixant le calendrier pour 2019 des campagnes d'habilitation des organismes en charge de l'évaluation externe des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- 9. Décision sur l'éligibilité à l'évaluation médico-économique : Absence d'impact significatif du produit KALYDECO 50 mg et 75 mg, granulés en sachet sur les dépenses de l'assurance maladie
- 10-Bis Document d'information : Dépistage de la trisomie 21 et méthode d'élaboration
 - 10. Rapport d'évaluation technologique : Évaluation de l'efficacité et de la sécurité du laser femtoseconde dans la chirurgie de la cataracte
 - 11. Rapport d'évaluation technologique : Traitement endoscopique par dissection sous-muqueuse des cancers superficiels de l'œsophage
 - 12. Rapport d'évaluation technologique : Traitement endoscopique par dissection sous-muqueuse des cancers superficiels de l'estomac
 - 13. Rapport d'évaluation technologique : Évaluation du détartrage-surfaçage radiculaire (assainissement parodontal) dans le traitement des parodontites
 - 14. Recommandation relative à la prise en charge à titre dérogatoire de VYNDAQEL (tafamidis) dans le cadre d'une recommandation temporaire d'utilisation

<u>Avis</u>

- 15. Avis sur l'identification d'alternatives thérapeutiques prises en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale de la spécialité LUXTURNA (voretigene neparvovec)
- 16. Avis sur l'identification d'alternatives thérapeutiques prises en charge par les régimes obligatoires de sécurité sociale de la spécialité TAKHZYRO
- 17. Avis relatif à l'inscription sur la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale, du traitement endoscopique par dissection sous-muqueuse des cancers superficiels de l'œsophage
- 18. Avis relatif à l'inscription sur la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale, du traitement endoscopique par dissection sous-muqueuse des cancers superficiels de l'estomac
- 19. Avis relatif à l'inscription sur la liste des actes et prestations mentionnée à l'article L. 162-1-7 du code de la sécurité sociale, de l'acte de détartrage-surfaçage radiculaire (ou assainissement parodontal)

La présidente P^r Dominique Le Guludec *Signé*